

Parc national de Port Cros

Orientation 3.3 Participer au développement durable de l'économie maritime et littorale

[...]

5 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>3.3.1 Développer une économie autour du nautisme propre.</p> <p>Il s'agit de développer la gestion environnementale dans la filière du nautisme notamment dans le domaine de la mise aux normes environnementales des navires de plaisance et l'amélioration des usages de navigation.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Impulsion de la démarche• Sensibilisation aux bonnes pratiques de la filière nautique• Montage de partenariats, rôle de démonstrateur• Échanges d'expériences	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise d'ouvrage• Ports communaux• Équipement et mise à disposition dans les ports de matériel de récupération et de traitement des eaux noires des bateaux• Information et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none">• CCIV, CMA• Fédération des industries nautiques• Loueurs de bateaux, gestionnaires de ports, PTP associations locales• Réseau Econav, MedPAN, ADEME, Pôle Mer, compagnies maritimes, AAMP
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4834

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-13 23:10